

Strasbourg, le 4 juin 2019

Madame la directrice académique  
des services départementaux de  
l'Education nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs  
et Professeurs des écoles du Bas-Rhin

s/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs  
les Inspecteurs de l'Education Nationale,  
chargés de circonscription du 1<sup>er</sup> degré

Division du 1<sup>er</sup> degré

**Objet : Mouvement 2019 – postes à profil**

**P.J : fiche de poste**

Affaire suivie par Aurore  
MASSON

Téléphone  
03.88.45.92.86

Courriel : aurore.masson@  
ac-strasbourg.fr

Adresse  
65 avenue de la Forêt-Noire  
67083 Strasbourg Cedex

Horaires  
du lundi au vendredi  
de 8h 30 à 12h  
sur rendez-vous  
de 13h 30 à 17h

Les postes à profil nécessitent un recrutement particulier non assujéti aux règles du barème. Les compétences propres de l'enseignant et les exigences du poste sont prises en compte dans le choix du candidat.

Le choix d'une affectation sur un poste à profil sera prioritaire sur l'éventuelle affectation obtenue à la première phase du mouvement.

J'ai l'honneur de vous informer que le poste suivant sera vacant pour la rentrée scolaire 2019/2020 :

- **Enseignant Référent Handicap**

➤ Collège Robert Schuman, Benfeld

Ce poste est accessible aux enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et fera l'objet d'une commission académique. La commission sera composée de représentants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés qui examineront les candidatures et procéderont, le cas échéant, à leur audition.

La commission se tiendra le **19 juin (après-midi)**. La convocation sera envoyée sur l'adresse académique.

Les candidats feront parvenir à l'IEN de leur circonscription la fiche de candidature ci-jointe accompagnée de la photocopie du dernier rapport d'inspection ou du compte rendu de rendez-vous de carrière pour le **12/06/2019**. Un retour à la DSDEN est attendu pour le **13/06/2019**.

Les enseignants remplissant les conditions requises (2CA-SH, CAPA-SH, CAPPEI) seront affectés sur le poste à titre définitif à la rentrée scolaire 2019/2020. Si l'enseignant nommé n'a pas les titres, l'affectation sera à titre provisoire.

Pour la directrice académique,  
L'adjoint au directeur académique chargé du 1<sup>er</sup> degré

Jean-Baptiste LADAIQUE

